

DEC151198DR11

Décision portant délégation de signature à M. Gérard BESSON, directeur de l'unité UMR5582 intitulée Institut Fourier (IF), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

Vu la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 prorogeant pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2015, dans un intérêt de service, l'unité UMR5582 intitulée Institut Fourier (IF), dont le directeur est M. Gérard BESSON ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Gérard BESSON, directeur de l'unité UMR5582, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gérard BESSON, délégation de signature est donnée à M. Thierry GALLAY, PR2 UJF, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC110261DR11 du 1^{er} janvier 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 7 mai 2015

Le délégué régional
Jérôme Vitre



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61



DEMANDE DE SPECIMEN DE SIGNATURE
POUR ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

Je soussigné(e), Gérard Besson.....

E-mail : g.besson@ujf-grenoble.fr, Directeur de l'unité : Institut Fourier

Code Unité : UMR5582..... Intitulé :

Adresse : 100 rue des Maths, BP74, 38402 Saint Martin d'Hères cedex.....

❖ **Sollicite une délégation de signature pour signer pour moi-même et les agents proposés ci-après, au nom du Délégué régional Alpes du CNRS, ordonnateur secondaire :**

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié à la date de signature de l'acte (soit 134 000 HT au 01/01/2014), dans la limite des crédits de l'unité,
- et les ordres de missions ainsi que les bons de transport afférents, présentés aux agences agréées par la Délégation Alpes (possibilité ouverte aux seules unités équipées de GESLAB).

QUALITE	NOM ET PRENOM Grade et Fonction (Les personnes en CDD ne peuvent pas faire l'objet d'une délégation de signature)	SPECIMEN DE SIGNATURE	COMMANDES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT (Oui/Non)	ORDRES DE MISSIONS ET BONS DE TRANSPORTS AFFERENTS (Oui/Non)	LIMITE EVENTUELLE (à préciser si inférieur à 134 000 € HT)
Responsable de l'unité	Gérard Besson DRCE Directeur d'unité				
Mandataire éventuel	Thierry Gallay PR2 Professeur d'Université				
Mandataire éventuel					
Mandataire éventuel					

Date : 27/04/2015

Document original à retourner au Délégué régional CNRS – Alpes – 25, rue des Martyrs – BP 166 – 38042 Grenoble Cedex 9

Dossier suivi par : Isabelle CIEREN – Tél. : 04 76 88 11 67 – Fax : 04 76 88 11 61 – E-mail : isabelle.cieren@dr11.cnrs.fr